

L'eau est un droit !

Retour sur un an de mobilisation

Avec le 10e anniversaire de la reconnaissance des droits humains à l'eau et à l'assainissement par les Nations unies, 2020 a été une année marquante pour le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (EAH). D'autant plus dans un contexte de crise sanitaire mondialisée qui a rendu visible de manière forte la nécessité vitale de l'eau ainsi que les injustices qui y sont liées.

UNE ANNÉE CHARNIÈRE POUR LE SECTEUR

2020 fut aussi une année de mobilisation avec la campagne interassociative « L'eau est un droit ! ». Initiée par la Coalition Eau et [30 associations](#), cette campagne, a été menée pour mobiliser le gouvernement et interpeller les élu.es locaux afin qu'ils s'engagent sur des politiques ambitieuses en faveur d'un accès à l'eau et l'assainissement pour toutes et tous, en France et dans le monde.

LES DÉCIDEUR.SES POLITIQUES : ACTEUR.RICES CLÉS DU CHANGEMENT

Dans le cadre de cette campagne, les ONG ont transmis des propositions d'actions concrètes au gouvernement, aux ministères et parlementaires mais aussi aux candidat.es aux élections municipales. Ces dernier.es ont été invité.es à signer un [Manifest'eau](#) de 5 engagements : installations publiques EAH dans les espaces publics et lieux collectifs, raccordement des zones d'habitation informelle à l'eau courante, tarification progressive et sociale de l'eau pour aider les ménages les plus pauvres, soutien à des projets de coopération décentralisée pour l'EAH avec des collectivités étrangères via le 1% solidaire eau.

Durant un an, différentes actions de mobilisation et de communication ont été menées : une tribune sur « *La COVID-19 et eau potable : l'Etat en première ligne* » (signée par 40 ONG, publiée sur [liberation.fr](#) le 13 mai), un [document de positionnement](#) sur la crise sanitaire et ses liens avec le secteur EAH, des interpellations des candidat.es et des élu.es, le lancement d'un [Observatoire du droit à l'eau et à l'assainissement](#) dans 5 villes françaises, etc.

ET MAINTENANT ?

Des avancées ont pu être obtenues notamment en matière de tarification de l'eau, avec le vote de la loi « engagement et proximité » en décembre 2019, ou encore la mobilisation de nombreuses collectivités durant la crise sanitaire pour répondre aux besoins en accès à l'eau des personnes précaires. Le bilan des élu.es engagé.es pour le droit à l'eau et à l'assainissement est lui aussi positif : 152 élu.es municipaux, en métropole et Outre-Mer ont signé le Manifest'eau, parmi elles.eux, 52 maires dont celles.ceux de Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Poitiers, Rennes, Tours..., ainsi que le président de la Métropole de Lyon.

Les associations doivent continuer de se mobiliser pour que ces engagements soient suivis d'effet avec des politiques sociales de l'eau véritablement sociales, inclusives et ambitieuses. La [vidéo « Elu.es à l'eau ! »](#), dernière action de la campagne, s'est adressée aux nouveaux.elles élu.es, avec l'objectif de rappeler ces enjeux et de les appeler à l'action durant toute la durée de leur mandat.

Pour atteindre, d'ici 2030, l'ODD n°6 pour un accès à l'eau et à l'assainissement universel et durable, un changement rapide de trajectoire politique est nécessaire. Il est urgent que les décideur.ses se jettent à l'eau afin de garantir que ce service essentiel soit enfin accessible et abordable pour tou.tes y compris les plus démunies.

➔ Pour aller plus loin, visitez le site leouestundroit.fr